

**Procès-verbal de la réunion publique du Conseil d'administration
Réseau de santé Vitalité**

**Le mardi 12 avril 2011, à 18 h 30
Centre civique memorial
44, boulevard Salmon, Campbellton, N.-B.
(Version originale signée gardée en archives.)**

Présences :

Gilles M. Boucher (Trésorier)
Carmel Brun
Philippe DesRosiers (vice-président)
Tanya Irvine
Ghislaine Landry
Jocelyne Landry
Rhéal LeBlanc
Lyne Raymond
Jocelyne Roy-Vienneau
Verne Savage
Gloria Sock
Sœur Gaétane Soucy
Rino Volpé (président)
Dre France Desrosiers (Médecin-chef régionale - membre d'office)
Joey Caissie (PDG, membre d'office)
Dr Renald Wilson (Président du CMD - membre invité)
Linda Sunderland (Présidente du CPC - membre invitée)

Absences :

Odette Albert
Bernard Cyr
Shawn Patterson
Anne Soucie

Secrétaire de réunion : Cynthia LeBlanc

Membres de l'équipe des cadres supérieurs :

Gilles Beaulieu	Alain Bechard
Dr Neil Branch	Jean-Stephane Chiasson
Claire Dennie	Lise Guerrette-Daigle
Aline Johanns	Annette LeBouthillier
Suzanne Robichaud	Bernadette Theriault

1. Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance à 18 h 35.

2. Constatation de la régularité de la réunion

La réunion a été dûment convoquée et le quorum est réuni.

3. Remarques du président du Conseil d'administration

On souhaite la bienvenue aux gens du public et des médias à la réunion.

(Version originale signée gardée en archives.)

4. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 2011/04/12-01P

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucun

6. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 22 février 2011

MOTION 2011/04/12-02P

Que le procès-verbal de la réunion publique du Conseil d'administration du 22 février 2011 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Questions découlant du procès-verbal

Aucune.

**8. Présentation sur le programme de psychiatrie légale
par Marc Guitard et Cindy Bérubé, travailleurs sociaux**

(Arrivée de Dre France Desrosiers)

Pour mieux expliquer le mandat provincial du Centre hospitalier Restigouche, on présente l'exemple de parcours d'un client à travers le programme de psychiatrie légale du Nouveau-Brunswick.

Un placement peut être fait sous la juridiction de la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick si une personne est jugée non apte à suivre un procès (c'est le psychiatre qui décide de la capacité d'une personne à suivre son procès).

La Commission d'Examen est un tribunal provincial indépendant en application du Code Criminel du Canada. Elle a un mandat double de protéger le public et l'individu. Une audience de la Commission d'examen est composée des gens suivants :

- Le conseil doit contenir au moins 5 membres, dont 3 membres doivent être présents pour rendre une décision;
- procureur de la Couronne;
- avocat au service du client;
- membres de l'équipe de traitement interdisciplinaire du CHR ainsi que de la communauté;
- client;
- membres de la famille du client.

Les décisions potentielles lors d'une audience devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sont :

- Demeurer au CHR pour une certaine période de traitement (maximum 1 an avant la prochaine comparution);

(Version originale signée gardée en archives.)

- Libération conditionnelle : retour en communauté avec certaines conditions de placement et de bonne conduite;
- Libération inconditionnelle : liberté accordée sans conditions, mais souvent accompagnée d'un plan de suivi.

Les patients du Centre hospitalier Restigouche doivent avoir 19 ans ou plus. Ils peuvent y avoir initialement été référés par juge pour évaluation ou nécessiter encore un suivi au bout de plusieurs années.

Une brochure d'information sera rendu disponible sous peu dans les cliniques de santé mentale, etc.

On félicite l'équipe pour le travail accompli.

9. Présentation du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la santé travaille sur cinq axes :

1. Faire rapport sur la santé de la population;
2. Faire rapport sur la qualité des services;
3. Faire rapport sur la satisfaction des gens par rapport au service de la santé;
4. Faire rapport sur la fiabilité à long terme, la pérennité de notre système de sante;
5. Engager les citoyens dans l'amélioration des services de santé.

Une première initiative à cet effet eut lieu le printemps dernier. Les résultats très révélateurs. Le rapport est disponible sur le site Web du Conseil de la santé au www.csnb.ca

La responsabilité du Conseil de la santé est de faire rapport sur le rendement du système de sante du Nouveau-Brunswick. Pour l'instant, 48 indicateurs ont été développés pour les déterminants suivants : accessibilité, justesse, efficacité, rendement, équité et sécurité.

On remercie Stephane Robichaud et Michelina Mancuso pour leur présentation.

10. Rapport du président-directeur général

Les points saillants du rapport sont :

- Les dépenses en soins de santé continuent d'augmenter. On cherche des stratégies permettant une distribution plus efficiente des fonds.
- On reconnaît l'accomplissement d'employés de l'Hôpital Régional de Campbellton pour la publication d'un article scientifique dans la série « Solutions » du programme NICHE du « Hartford Institute for Geriatric Nursing », soit : Hazel Johnson, Sonia Barriault, Marie-Andrée Maher et Ariane Poulin.
- On mentionne qu'une clinique de podologie est offerte depuis janvier 2011 au Service des soins ambulatoires du Centre de santé communautaire St. Joseph de Dalhousie. Une infirmière du Centre ayant reçu une formation de 140 heures en podologie au Centre de formation Denise Pothier de Québec y offre des soins de pieds spécialisés. Les gens peuvent obtenir des services en composant le 506-684-7000.

(Version originale signée gardée en archives.)

- Des professionnels en soins critiques de l'Hôpital régional d'Edmundston, de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et des universités de Créteil, d'Angers et de Rouen, en France, ont récemment mis sur pied une société savante en ventilation artificielle, la Société internationale en ventilation artificielle (SIVA). La SIVA regroupe des professionnels de par le monde qui participent aux soins de personnes ayant besoin d'une ventilation artificielle. Elle a comme mandat de réunir une multitude de ressources en un seul endroit sur le Web et de les rendre accessibles aux professionnels de la santé. La SIVA compte M. Paul Ouellet de l'Hôpital régional d'Edmundston parmi ses membres fondateurs. Thérapeute respiratoire, M. Ouellet est doctorant en sciences cliniques de l'Université de Sherbrooke. Il est aussi professeur associé à la faculté de Sherbrooke et Fellow de l'American College of Critical Care Medicine.

MOTION 2011/04/12-03P

Que le rapport du PDG soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

11. Rapport des comités

11.1 Comité de finances et vérification

Une réunion fut tenue la veille.

Le comité a pris connaissance des résultats financiers au 28 février.

Sur des revenus de 598 millions, on identifie actuellement un déficit de près de 1.5 millions \$ projeté à 1.7 millions \$ en fin d'année financière.

La préparation du budget 2011-2012 est en cours et sera terminée sous peu.

MOTION 2011/04/12-04P

Que le rapport du comité de finances et vérification soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

11.2 Comité de gestion des risques et qualité

Une rencontre fut tenue le matin même.

Un compte-rendu fut reçu sur la mise en œuvre concernant les recommandations d'Agrément Canada.

On reçut une mise à jour sur la situation du « SARM » à Tracadie. On constate que le nombre de nouveaux cas est moindre, mais on demeure vigilants.

On reçut également un rapport trimestriels sur les incidents et une présentation sur la « Campagne de soins plus sécuritaires maintenant »

On a examiné une politique régionale qui sera mise sur pied concernant la gestion des plaintes.

Le comité a demandé à recevoir un rapport sur la gestion des plaintes deux fois par an.

MOTION 2011/04/12-05P

Que le rapport du comité de gestion des risques et qualité soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

(On inverse l'ordre des présentations)

(Version originale signée gardée en archives.)

11.4 Comité exécutif et de gouvernance

On propose la nomination d'une nouvelle présidente au CPC.

MOTION 2011/04/12-06P

Que l'on nomme Madame Linda Sunderland comme présidente du Comité professionnel consultatif.

Adopté à l'unanimité

11.3 Comité de ressources humaines

Une réunion fut tenue ce lundi 11 avril.

Le comité a reçu une présentation sur les stratégies de recrutement; ainsi qu'une mise à jour sur la santé et sécurité au travail incluant des statistiques.

On propose également une nouvelle politique concernant la santé et sécurité au travail.

MOTION 2011/04/12-07P

Que l'on adopte la politique CA-241 : Santé et sécurité au travail telle que lue.

Adopté à l'unanimité

MOTION 2011/04/12-08P

Que le rapport du comité exécutif et de gouvernance soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

12. Rapport du représentant auprès de FacilicorpNB

Une réunion fut tenue le 16 mars 2011 et avait pour principaux sujets à l'ordre du jour :

- La demande de faire éclaircir d'avantage le rapport reçu concernant l'étude sur les buanderies au Nouveau-Brunswick – attendu vers mai 2011;
- Une discussion sur le budget 2011-2012.

MOTION 2011/04/12-09P

Que le rapport du représentant de FacilicorpNB soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

13. Rapport de la présidente du Comité médical consultatif

On a effectué le renouvellement des privilèges annuels de la zone 4 pour la période 2011-2012.

Quelques demandes spécifiques de privilèges ont été accordés pour les zones 1B et 4 jusqu'en juin 2011.

MOTION 2011/04/12-10P

Que le rapport du Comité médical consultatif soit adopté tel que reçu.

(Version originale signée gardée en archives.)

Adopté à l'unanimité

14. Rapport de la présidente du Comité professionnel consultatif

Une réunion fut tenue le 16 mars 2011.

Des nominations furent effectuées pour combler des postes vacants, soit :
Jacques Lamontagne, Livain Doucet et Gisèle Bourque.

Des activités de recrutement sont en cours pour combler certains autres postes vacants.
On a procédé à l'approbation du mandat et de la liste des membres du comité régional consultatif sur les dons d'organes et de tissus.

On a approuvé les procès-verbaux du comité provincial des médicaments et thérapeutique et du comité régional multidisciplinaire des dossiers.

MOTION 2011/04/12-11P

Que le rapport du CPC soit adopté tel que reçu.

Adopté à l'unanimité

15. Levée de la séance

MOTION 2011/04/12-12P

L'ordre du jour étant épuisé, que de la séance soit levée à 19 h 54.

Adopté à l'unanimité

Rino Volpé
Président du Conseil d'administration

Joey Caissie
Secrétaire du Conseil d'administration